

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 13 (1925)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

---

SALADIN, GUNTRAM, *Zur Siedlungsgeschichte des freiburgischen Sensebezirks*. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg. Fribourg, Fragnière frères, 1923 ; tiré à part des *Freiburger Geschichtsblätter*, vol. XXVII (1923).

Cette étude, qui est autant de l'histoire que de la philologie, et qui est un exemple de plus du secours que peut apporter la toponymie à l'histoire, M. Saladin l'a faite avec beaucoup de conscience. C'est une intéressante application, en ce qui concerne les noms de lieu en *-wil* de chez nous, des idées exprimées jadis par O. Behaghel, notamment. Voici, résumées d'après M. Saladin lui-même, en quoi consistent les idées du célèbre germaniste : le mot *-wil* remonte, par les formes intermédiaires *-wille* < *-wilre* < *-wilere* < *-wilare*, à un mot *villare*, qui aurait fait partie du vocabulaire du latin populaire à l'époque impériale déjà. Behaghel remarque, de plus, que ce mot ne se rencontre pas dans les noms de lieu de la partie centrale de l'Allemagne, et que, en Rhénanie, en Alsace et en Suisse alémanique, on ne le trouve que dans les formations toponymiques composées, et jamais seul, au moins anciennement. La conclusion logique est donc que les populations nouvelles ont dû hériter ce nom des Romains eux-mêmes, du vocabulaire desquels *villare* faisait partie. Et, quant à l'origine des localités en *-wil*, on en conclut que la partie la plus considérable d'entre elles fut fondée au temps où l'Helvétie se trouvait encore sous la domination romaine.

C'est, on le voit, une conclusion importante. M. Saladin s'efforce de la soutenir en appelant l'archéologie à son secours. Il constate (p. 41) qu'on a trouvé des débris romains dans 120 localités environ du canton — notons, à titre de comparaison, que le canton de Fribourg comprend, sauf erreur, 283 communes — et que dans le district de la Singine les découvertes d'objets romains ont été moins nombreuses que dans le reste du canton : ce qui s'explique, dit-il, par le fait que les ruines d'habitations rurales, qui formaient dans cette contrée le type dominant, peuvent plus facile-

ment disparaître sans laisser de traces. C'est d'ailleurs avec raison que M. Saladin remarque qu'on ne peut attacher une importance absolue à ce que ces découvertes sont relativement rares dans la Singine : elles sont dues au hasard le plus souvent, et le fait qu'on a fait peu de trouvailles, jusqu'à maintenant peut être dû uniquement à un hasard défavorable.

M. Saladin étudie ensuite (p. 42 sqq.) les routes romaines de notre contrée, d'abord celle qui passait par Nonan et Ste-Apolline et qui devait traverser la Sarine, soit au Port vis-à-vis de Châtillon, soit à Hauterive. Je pense qu'il faut renoncer complètement à cette dernière hypothèse ; comme le reconnaît très justement M. Saladin, l'idée du passage de la Sarine à Châtillon et au Port est beaucoup plus plausible, ne serait-ce déjà qu'à cause du nom de ce dernier lieu-dit. Ensuite, si la route romaine avait passé par Hauterive — je ne parle même pas des difficultés du terrain — il est peu probable qu'au moyen âge, à une époque où certainement cette route était encore utilisée, Guillaume de Glâne aurait eu l'idée de bâtir le monastère d'Hauterive exactement sur cette voie de communication : ce n'était pas là, que je sache, le site que choisissaient d'habitude les Cisterciens pour y bâtir leurs couvents. Cette route romaine, dont je ne conteste du reste pas l'existence, aboutissait à Marly. M. Saladin continue en imaginant, je ne sais combien d'autres chemins, le long desquels il classe les différents noms en -wil de la Singine : je crains bien que ce soit là une des parties les plus faibles de son travail si méritoire.

Est-il prudent de vouloir expliquer tous les noms en *-burg* comme des restes de fortifications romaines, de voir en Tasberg, *Tasburg* en 1369 un poste de garde de la vallée du Gottéron (p. 47), de considérer les *Burg*, les *Zur Feste* mentionnés par le rôle d'imposte de 1555 comme des témoins d'établissements militaires (p. 44), de même que Bourguillon-Bürglen, qui aurait été un poste d'observation sur le passage de la Sarine (p. 48), comme encore Kastels (p. 48), Chalchstätten, jadis *Chastelstätten* (p. 51), Burgbühl près de St-Antoine (p. 51)? Nous arrivons sans doute, en procédant de la sorte, à nous former une image d'une Singine très peuplée et très romanisée, avec ses villages, ses fermes, ses routes et ses postes militaires ; mais je crains qu'il n'y ait là-dedans plus d'imagination qu'autre chose.

La question de *villare* est délicate. Ce qui manque, c'est une étude d'ensemble sur les noms formés avec ce mot : nous ne possérons jusqu'à maintenant que des études partielles sur les noms de cette catégorie dans quelques parties de la Rhénanie, de l'Allemagne du Sud, de la Suisse. Mais le mot existait aussi en France : Longnon le signale dans le sud, sous la forme *villar*, *villard*, *villars*, en Auvergne, devenu *Vialard*, *Viala*, dans tout le nord enfin,

orthographié *villiers* ou *villers*, et jusqu'en Catalogne<sup>1</sup>. Longnon remarque avec raison « qu'au IX<sup>me</sup> siècle, en Catalogne, *villare* appartenait au langage courant. Il en fut de même, longtemps encore après, de ses formes vulgaires dans nos provinces méridionales, témoin l'article, singulier ou pluriel, dont les noms *Villar*, *Villard*... sont souvent précédés. Par contre, aucune des nombreuses localités qui s'appellent *Villers* ou *Villiers* n'a son nom ainsi précédé de l'article : on a lieu de conclure de là que l'emploi de *villare* comme nom commun tomba en désuétude de très bonne heure — peut-être antérieurement à l'époque carolingienne — dans le nord de la France, et de faire remonter assez haut l'origine, tant de ces localités que de celles dont le nom présente *villers* ou *villiers* comme terme initial ou final<sup>2</sup> ».

Voilà qui semblerait donc confirmer l'idée de Behaghel et, par le fait même, les conclusions de M. Saladin. Je ne pense pas que *villare* substantif ait appartenu au latin vulgaire de l'époque impériale déjà : on ne trouve que *villare* adjectif, dans Pline, et cet exemple est étrangement esseulé. Je serais plutôt porté à croire que le mot a été formé et usité plus tardivement, à l'époque justement où M. Saladin fixe la formation des noms de lieu en -wil, soit vers le VI<sup>me</sup> siècle. Ce que je trouve excessif, par contre, c'est qu'on en conclue que tous les endroits en -wil datent de l'époque romaine. Il est dangereux, me semble-t-il, de faire des étymologies en série, et de vouloir conclure que tous les noms de lieu ayant telle terminaison ou tel terme commun ont été formés à une seule et même époque. On est bien forcé d'admettre que les noms en -acum ont vu le jour à des époques diverses et, à propos des noms en -wil, M. Saladin lui-même mentionne l'opinion de M. Stucki, qui dans son ouvrage intitulé *Die Orts- und Flurnamen von St. Gallen und Umgebung*, admet l'existence de deux couches de noms de cette catégorie : la seconde couche, qui comprendrait des noms de lieux non mentionnés dans les textes avant le XIV<sup>me</sup> siècle, serait bien postérieure à la première.

Il me semble que M. Saladin n'a pas cherché à voir si ces deux séries se retrouvaient chez nous. Et précisément, dans son énumération des noms de lieu singinois en -wil, il aurait pu peut-être en citer trois autres fort intéressants, au moins en note, puisque ces trois localités n'appartiennent pas au district de la Singine, mais bien aux régions limitrophes de la Sarine et de la Gruyère : je veux parler de *Sonnenwil*, hameau de la commune d'Oberried, puis de *Guettwil* et de *Scherwil*, dans la vallée de La Roche. Faisons encore

<sup>1</sup> A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, 2<sup>e</sup> fasc., Paris 1922, pp. 237-238.

<sup>2</sup> A. Longnon, op. cit., p. 238.

si l'on veut, le sacrifice du premier de ces noms, qui se trouve si près de la frontière des langues qu'on pourrait admettre, à la rigueur, que ce nom est de même date que les *-wil* singinois. Mais, pour *Guelvil* et *Scherwil*, le problème est clair : il ne peut s'agir ici d'une origine romano-germanique, puisque ces deux localités se trouvent en plein pays de La Roche, c'est-à-dire dans une contrée qui n'a été germanisée — et en partie seulement — qu'à une époque fort tardive. Les documents font malheureusement défaut pour déterminer d'une façon précise la date de l'infiltration thioise dans la vallée de la Serbache ; des actes de la fin du XIII<sup>me</sup> siècle montrent déjà des personnes parlant allemand au nord de la contrée, à la Malagotta, et sur le versant sud de la Combert : mais selon toutes probabilités, si l'on en croit le forme transposée en thiois de certains lieux-dits d'origine romane, cette infiltration n'a pas dû commencer à une époque beaucoup plus reculée. Je ne pense pas — sans pouvoir néanmoins donner de raisons précises — que cette petite invasion, toute pacifique d'ailleurs, se soit produite avant le XII<sup>me</sup> ou même le XIII<sup>me</sup> siècle. Quant à *Scherwil*, la première mention que j'en connaisse figure dans un terrier de 1408<sup>1</sup> : *en Serwil, Scherwil*. Nous sommes certainement en présence, ici, d'un nom en *-wil* de formation récente, puisqu'il n'est pas possible de faire remonter la dénomination de ce hameau aux Germains romanisés. Dès lors, si dans la contrée de La Roche on savait, au XIII<sup>me</sup> siècle, former des noms de lieu en *-wil*, cette habitude n'aurait-elle pas pu exister aussi dans la Singine proprement dite, où les noms de ce genre étaient nombreux, et où par conséquent une formation analogique était plus aisée encore ?

A côté de ces remarques sur la première partie du travail de M. Saladin, je me permettrai deux ou trois remarques de détail. A la p. 17, l'auteur propose timidement d'expliquer *Murten* par un celtique *Moridunum* : cette étymologie a déjà été présente par d'Arbois de Jubainville, dans un article de la *Revue celtique*, t. XXVI (1905), p. 383, intitulé *Morten, Murten, Moridunum*. M. Saladin attire très justement l'attention sur les noms de lieu en *-ach<-acum* de la Suisse alémanique. Il mentionne entre autres Kirchlindach (p. 26), appelé *Lindenacho* en 1185, et ajoute que ce nom est peut-être dérivé en *-acum* d'un nom de personne indéterminable : je pense qu'il doit s'agir simplement du gentilice *Lentinius*, d'où *Lentiniacum*.

Dans la suite de son étude, M. Saladin fait un tableau résumé des invasions germaniques en Suisse (p. 60 sqq.). Il insiste avec raison sur la continuité de la civilisation dans notre pays, et ajoute justement aussi qu'il n'y a pas eu de dépeuplement, et qu'il s'est

<sup>1</sup> Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Bulle n° 59 f° IX.

agi d'un changement de domination politique effectué dans la tranquillité. Ces remarques ne sont peut-être pas complètement nouvelles, mais il valait la peine de les répéter. C'est avec plaisir que j'ai trouvé, p. 70 sqq., une réfutation des idées de M. Stadelmann, qui se basait sur certaines graphies de noms de personnes en *wald>old* pour en conclure que les Burgondes auraient conservé leur langue fort longtemps et que, par conséquent, leur romanisation se serait effectuée lentement. M. Saladin fait remarquer que les noms apportés comme preuve par M. Stadelmann s'expliquent fort bien comme de simples graphies. J'aurais voulu voir réfuter une autre assertion encore de M. Stadelmann, savoir la conclusion qu'il tire de la répartition des noms en *-ens* en Suisse romande, répartition dans laquelle il voit une preuve que les localités de cette catégorie ont été fondées par des Burgondes venus par l'ouest, et non par des Alémannes : mais M. Saladin considère la démonstration de M. Stadelmann comme convaincante, tandis que, je l'avoue, je suis et je reste très sceptique. Je ne vois pas du tout, en effet, que les noms en *-ens* s'arrêtent à la Sarine : il serait dès lors dangereux de vouloir tirer une conclusion ethnographique de la répartition des noms de ce genre.

Pour déterminer l'époque de l'invasion alémanique en territoire roman, M. Saladin se sert du critère du triple traitement du *c* initial latin (p. 82 sqq.). Théoriquement, c'est parfait ; mais je me demande si bien souvent il ne faudrait pas tenir compte de ce qu'on pourrait appeler le sentiment phonétique populaire et des régressions qui ont pu se produire. M. Saladin cite *Galteren >c a l d a r i o n e* comme exemple du traitement de *c+a init. latin <ga* : cette étymologie, admise jusqu'ici, est douteuse, à mon avis, et je proposerai sous peu, dans les *Annales fribourgeoises*, une hypothèse nouvelle concernant l'origine du nom *Gottéron*. M. Saladin mentionne ce qu'il appelle les « Walchen-Orte », c'est-à-dire les noms de lieu dont la première partie contient le mot « Wallen » — ou une forme analogue —, qui signifie « gaulois », puis « latin » en général, pour démontrer l'existence d'une population romane dans le voisinage des Germains. Je ne sais si vraiment Wallenried et Wallenbuch étaient appelés ainsi par les Alémannes parce que ces endroits étaient habités par une population encore romane : il se pourrait aussi que ces localités se soient trouvées, au moment de leur dénomination, non point au-delà de la frontière linguistique, mais endéçà : c'était, en d'autres termes, non point le « ried » ou le « buch » habités par les Welches, mais le « ried » et le « buch » qui se trouve du côté du pays roman, mais en territoire alémannique encore. C'est de cette façon, sauf erreur, que G. Kurth explique un nom de lieu du même genre à la limite linguistique franco-flamande :

n'ayant pas l'ouvrage du savant historien belge à ma disposition, je ne puis malheureusement préciser de quelle localité il s'agit.

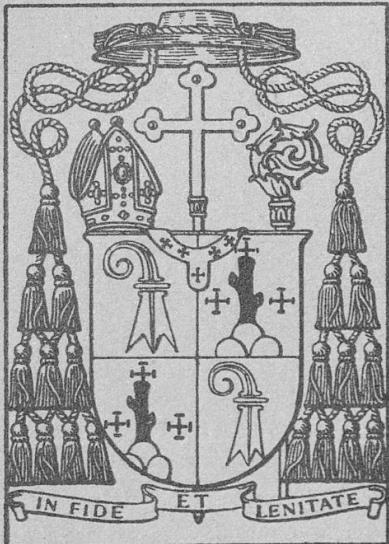
Une idée qui me paraît très intéressante est celle que M. Saladin émet, en citant d'ailleurs Kluge, dans une note de la page 94 (note 3). Constatant l'existence de noms de lieu en *-ingen* formés d'un nom de personne à forme solennelle, et d'autres au contraire composés d'un hypocoristique, il se demande si de cette différence on ne pourrait pas conclure à une différence de date de fondation de ces localités, celles ayant un nom solennel étant les plus anciennes. « Kaum unbedingt », dit-il ; et cependant, je suis persuadé que ce serait là une recherche très instructive. On n'a pas tendé jusqu'ici, que je sache, d'étudier chronologiquement le vocabulaire onomastique germanique : il est évident, pourtant, que cette masse formidable de noms n'ont pas tous été usités en même temps, et que si la vogue de certains d'entre eux a duré longtemps, la mode en a condamné d'autres rapidement, au contraire. Ce seraient là, sans doute, des recherches très minutieuses et très délicates, mais qui permettraient peut-être d'arriver, au moins dans certains cas, à dater d'une façon approximative le baptême de telle ou telle localité.

M. Saladin consacre enfin les dernières pages de son travail aux lieux-dits de la Singine, en les distribuant suivant leur signification : caractéristiques physiques, cultures, noms de bêtes et de plantes, et autres. Souhaitons que paraisse bientôt la seconde partie de son étude sur les noms de lieu singinois, qui sera plus particulièrement étymologique.

*Paul Aebischer.*

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS, Fribourg

## Armoiries des dignitaires ecclésiastiques de la Suisse catholique



**I<sup>re</sup> série** comprenant les armoiries des sept évêques de la Suisse et celles du nonce apostolique auprès de la Confédération, soit 8 cartes artistiques en couleurs, dans le meilleur style héraldique, dessinées par Claude Jeanneret.



Prix de la série pour les souscripteurs . . Fr. 2.60

## Commentaire

des

# Litanies du Sacré-Cœur

par Mgr J. FRAGNIÈRE

Supérieur du Grand Séminaire de Fribourg

Professeur de théologie dogmatique

Aumônier du Monastère de la Visitation

II<sup>me</sup> ÉDITION

Préfaces de S. G. Monseigneur Marius Besson  
et de S. G. Monseigneur Chassagnon, évêque d'Autun

Broché: Fr. 4.50

Relié toile: Fr. 9.—

# Cailler

CHOCOLAT AU LAIT

LA PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

## Banque de l'Etat de Fribourg

*Agences :*

St. Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel, Chiètres, Domdidier, Estavayer, Favagny, Morat, Romont et Tavel

Capital Frs: 30,000,000.—



GARANTIE DE L'ETAT



AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec garanties hypothécaires dans le canton de Fribourg,  
nantissement, cautionnement, gage du bétail, etc.

Paiement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit.

Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placement de capitaux.

Gérance de fortunes et renseignements.

Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison  
Fichet, à Paris), à partir de 4 fr. par trimestre et de 8 fr. par an.

Reçoit des dépôts d'argent:

contre Obligations, au porteur ou nominatives, }  
en Comptes de dépôt à vue et à terme fixe, } aux meilleures conditions.  
sur Carnets d'épargne, avec ou sans tirelire, }

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire sur son compte de chèques  
postaux № IIa 49, dans tous les bureaux de poste.